



Les agents administratifs des services sociaux et médico-sociaux du Département du Nord veulent être considérés !!

Suite aux nombreuses mobilisations fin 2021 et début 2022 partout en France des travailleurs sociaux et médico-sociaux, les dispositions du « Ségur », mises en oeuvre à l'Hôpital depuis 2 ans, ont été déployées sur la fonction publique territoriale via un décret publié fin novembre.

Cette mesure vient prendre en compte l'état catastrophique du secteur social, sanitaire et médico-social dans les collectivités, EHPAD, etc.

Conséquence : ici, au Conseil Départemental du Nord, C. POIRET est contraint d'octroyer un complément de salaire de 188€ net/mois, appelé « complément de traitement indiciaire », auprès de 2000 éducateurs, assistantes sociales, puéricultrices, infirmières, médecins, auxiliaire de puériculture, aide soignantes, animateurs, éducatrices jeunes enfants, psychologues, sage-femme travaillant dans les services de Protection Maternelle et Infantile, de l'Aide Sociale à l'Enfance, service de Prévention Santé et services sociaux.

Cette augmentation salariale, qui doit intervenir en avril prochain, était attendue par ces nombreux agentEs au service des Nordistes, dont les rémunérations ont été longtemps bloquées, en raison de déroulement de carrière limitée dans ces filières majoritairement féminines et de point d'indice gelé.

Pourtant, des professionnelLEs sont encore excluEs, par le décret, du « Ségur ».

Il s'agit d'une part des assistantes familiales, dont le Département reconnaît pourtant son immense difficultés à recruter.

Mais aussi les secrétaires médico-sociales et coordinateurs socio-administratifs, qui exercent leurs missions d'appui au travail social et médico-social. En première ligne aux côtés des travailleurs sociaux et médico-sociaux, quotidiennement, ils et elles accueillent les populations, les soutiennent, les orientent, participent aux consultations médicales de prévention santé, aux consultations de nourrissons, infantiles, prénatales dans les quartiers...

Malgré leur place incontournable dans les équipes, ces près de 650 agents administratifs spécialisés sont les nouveaux oubliés du Ségur !!!

Pourtant le président du Département pourraient reconnaître le travail essentiel des secrétaires médico-sociales, coordinateurs socio-administratifs et agents d'accueil en compensant les restrictions du décret par le versement d'une prime équivalente au Ségur.

Il lui suffirait simplement d'en avoir la volonté politique et de présenter une délibération dans ce sens. Mais à ce jour, C. POIRET refuse sans aucune explication !!

SUD, syndicat majoritaire au Département du Nord, accompagné d'autres organisations syndicales, appelle les collègues à se mobiliser pour se faire entendre.

Durant les 3 prochains jours, des actions de grève seront menées. De nombreuses Maisons Nord Solidarité et Services Prévention Santé seront fermés au public. Et **ce jeudi 9 février, un rassemblement des professionnelLEs est organisé à 11h sous les fenêtres du président du Département, à l'Hôtel des Services du Département - rue G. Delory à Lille.**

DéterminéEs à ce faire entendre les secrétaires médico-sociales et leurs collègues exprimeront leur colère à hauteur de la déconsidération de leur employeur.

A la suite, des actions seront décidées en assemblées générales pour les semaines qui suivent.

Lille, le 7 février 2023

CONTACTS :

Olivier TRENEUL : 06 95 51 33 60